

Fiche de poste

CARISTE / MANUTENTIONNAIRE

Définition du poste :

Conduit un engin de manutention à conducteur porté (chariot-élévateur, gerbeur, ...) dans le cadre de déplacement, chargement/déchargement, stockage/déstockage, approvisionnement enlèvement de charges, marchandises, produits matériel, ...) ; selon les procédures qualité, les règles de sécurité et les impératifs de délais Effectue des opérations liées au fonctionnement d'un entrepôt (réception et contrôle des produits, tenue de stocks des consommables, préparation de commandes, inventaire physique, ...).

Conditions d'exercice du poste :

L'activité de ce poste s'exerce au sein de la société PR Logistics (Parc Logistique du Pont de Normandie – PORT 4935 – 76700 ROGERVILLE), au sein de l'entrepôt et plus précisément sur l'unité de travail nommée « quai / entrepôt », en contact avec différents intervenants (manutentionnaire, chef de quai, Directeur, service administratif, chauffeurs ou autre opérateurs logistique).

Ce poste implique l'obtention du C.A.C.E.S. et la délivrance d'une autorisation de conduite de la part du Directeur.

L'activité implique le port répétitif de charges (plus de 20kg) et peut s'effectuer en environnement bruyant et avec des différences thermiques suivant la saison.

L'activité implique le port obligatoire d'équipements de protection (chaussures de sécurité).

Tâches à réaliser pour le poste :

La liste est non exhaustive :

- Sélectionner et préparer son engin pour permettre :
 - Empoter, dépoter des containers ;
 - Charger et décharger des marchandises ;
- Préparer les commandes ;
- Trier et répartir les colis, marchandises selon les indications (codification, format, poids, nombre, ...) ;
- Déplacer des produits vers la zone de stockage ;
- Ranger des produits ou marchandises selon leurs dates de validité et les conditions de conservation ;
- Réaliser le cerclage, l'étiquetage, le filmage ;
- Réaliser un inventaire physique ;
- Identifier les caractéristiques de marchandises ;
- Repérer et signaler les produits détériorés ou manquants ;
- Entretenir les locaux ;
- Entretenir le poste de travail ;
- Assurer une maintenance de 1^{er} niveau de son engin,
- Respect des cahiers des charges des clients